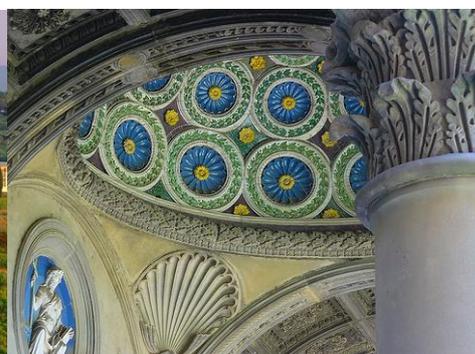




LES VOYAGES

La Libre



Toscane, berceau florissant de l'Art et de la gastronomie



Du 4 au 12 septembre 2021


Preference

Preference Travel Team

Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

VOTRE PROGRAMME

BRUXELLES → FLORENCE

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Envol de l'aéroport de Bruxelles à destination de Florence - vol direct avec Brussels Airlines.

Arrivée à **Florence** et déjeuner libre.

Étape incontournable de tout voyage en Toscane, Florence incarne à elle seule la Renaissance italienne, grâce à sa richesse architecturale et à ses musées uniques au monde.

Située au cœur de la Toscane, elle est entourée de charmantes collines parsemées de cyprès, baignées par une douce lumière. Une des capitales de l'art, Florence a enfanté le courant de la Renaissance et en a conservé les plus beaux exemples. Du 13^e au 16^e siècle, la ville a rayonné sur l'Italie et sur l'Europe toute entière. Peu de cités ont eu une telle influence artistique, littéraire, économique et politique dans l'Histoire.

Promenade guidée dans le **centre historique de la ville**.

Le tour débute par la visite de la Piazza del Duomo avec la cathédrale de Santa Maria del Fiore, le campanile de Giotto, le Baptistère et sa célèbre « porte du Paradis ».

La Piazza della Signoria, la place de la Seigneurie, est une des grandes places de Florence dont la particularité est sa forme en « L » et son cadre architectural bordé de monuments prestigieux datant de la Renaissance. Des fouilles ont mis au jour des traces importantes d'habitations romaines et médiévales. Elle est, depuis sa création, un lieu de réunion des Florentins et a été le témoin autant des festivités populaires, de fêtes somptueuses, des révolutions et des supplices. C'est comme un musée en plein-air abritant de magnifiques statues de style renaissance.

Continuation vers la Piazza Republica et le Mercato del Porcellino avant d'atteindre le célèbre pont Vecchio. La balade se termine avec la visite de la Galleria dell Accademia, lieu du « David » de Michelangelo ainsi que d'autres de ses œuvres inachevées.

Installation au Grand Hotel Cavour 4* - chambre classique (2 nuits). Dîner à l'hôtel.



Petit déjeuner à l'hôtel. Journée entièrement consacrée à la visite de **Florence**.

Agréable et fascinante, Florence conserve aujourd'hui encore l'aspect architectural de la cité qui, dès la fin du Moyen-âge, fut le phare politique et culturel de l'Europe. Même s'il s'agit d'une des villes italiennes les plus submergées par les touristes, son patrimoine artistique en fait un lieu unique au monde, où la concentration de musées et de chefs-d'œuvre dépasse l'imagination.

Déjeuner libre en cours de visites.

Début des visites avec le Palazzo Pitti : cet énorme palais est l'un des plus grands monuments architecturaux de Florence et a été conçu par Filippo Brunelleschi. Il abrite certains des musées les plus importants de la ville : la Galerie Palatine, contenant une large collection de peintures des 16^e et 17^e siècles (y compris des œuvres de Raphaël), et les appartements royaux.

Continuation des visites avec la Galleria degli Uffizi, siège des collections des Médicis, et aujourd'hui l'une des galeries d'art les plus importantes au monde. En quatre siècles, les Offices ont attiré les visiteurs pour partager les chefs-d'œuvre de artistes extrêmement importants de la Renaissance tels que : Léonard de Vinci, Giotto, Botticelli, Tiziano et Michel-Ange.

Dîner dans un restaurant local. Nuit au Grand Hotel Cavour 4*.

FLORENCE – LUCQUES (LUCCA) – PISE – COLLE VAL D'ELSA**LUNDI 6 SEPTEMBRE**

Petit déjeuner à l'hôtel, check-out et transfert vers **Lucques**.

Entourée de remparts de plus de 4 km restés en parfait état depuis la Renaissance, Lucca a su préserver ses magnifiques palais médiévaux et églises en marbre blanc (de Carrare), rose et vert. La place du marché, autre exemple d'architecture caractéristique de la ville, a été construite sur les vestiges d'un antique amphithéâtre romain.

Visite guidée de la ville à travers des sites impressionnants tels que la tour médiévale Torre delle Ore, le Duomo di San Martino avec sa magnifique façade et le Palazzo Moriconi-Pfanner, un superbe exemple du baroque local du 17^e siècle entouré d'un jardin spectaculaire.



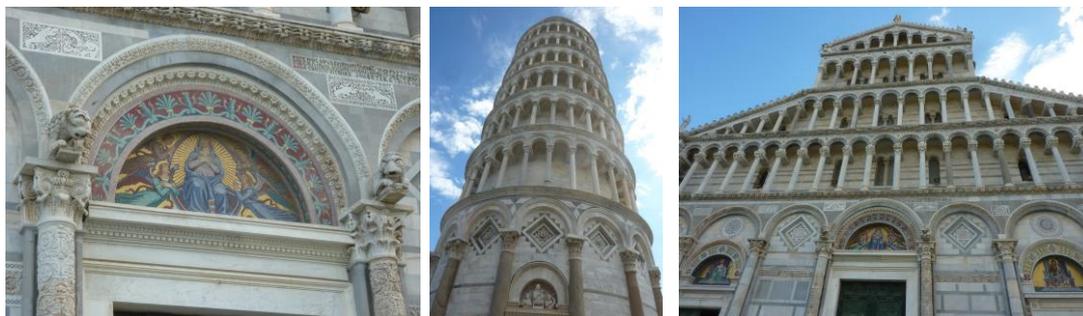
Déjeuner libre et transfert vers **Pise**.

« La Place des Miracles », déclarée patrimoine mondial de l'UNESCO, réunit sur une vaste pelouse un ensemble monumental célèbre dans le monde entier. Il s'agit de quatre chefs-d'œuvre de l'architecture médiévale : la cathédrale, le baptistère, le campanile (ou « Tour penchée ») et le cimetière. Le plus célèbre édifice de cette « cour des miracles » est bien entendu sa célèbre tour penchée dont l'inclinaison commença 10 ans après sa construction.



Jusqu'au 14^e siècle, ce n'était pas la ville un peu endormie que nous connaissons de nos jours. Pise fut une des Républiques maritimes, avec Amalfi, Venise et Gênes, et était parmi les cités les plus dynamiques du pays.

Tout comme Venise ou Gênes, elle contribua au transport des soldats vers la Terre Sainte. Les marins pisans, particulièrement pieux, ramenèrent de Palestine un peu de la terre foulée par le Christ. Celle-ci fut entreposée dans un rectangle bien délimité et acquit rapidement la réputation d'être miraculeuse.



Continuation vers la magnifique région de **Colle Val d'Elsa**. Véritable musée à ciel ouvert, elle compte de nombreux villages médiévaux au milieu des collines d'oliviers, de cyprès et de vignes.

Installation au Palazzo Pacini 4* (3 nuits) – chambre standard.

L'hôtel Palazzo Pacini est situé dans le centre historique de Colle Val d'Elsa, une ville célèbre pour la production de cristal et d'artisanat. Le tissu urbain accueillant du Borgo en fait l'endroit idéal pour un séjour relaxant en Toscane.



COLLE VAL D'ELSA – SAN GIMIGNANO – VOLTERRA

MARDI 7 SEPTEMBRE

Après le petit-déjeuner, promenade à **Colle Val d'Elsa**, où le cristal et la verrerie sont produits depuis le 17^e siècle. Rencontre avec un producteur de verre local pour faire connaissance avec cette tradition centenaire.

Ensuite, départ vers **San Gimignano**, l'une des villes les plus pittoresques de Toscane.

La ville de San Gimignano était un important point de relais pour les pèlerins transitant vers Rome. Elle figure aujourd'hui au patrimoine mondial de l'UNESCO grâce à ses maisons-tours construites par les familles nobles de la ville, symboles de leurs richesses et de leur pouvoir.

San Gimignano a su conserver son ambiance et son apparence féodales. La ville recèle également des chefs-d'œuvre de l'art italien des 14^e et 15^e siècles.

Déjeuner libre et départ pour **Volterra**.

Volterra est perchée sur une falaise d'argile et montre des témoignages de différentes civilisations. C'est avec la civilisation étrusque que la cité connut sa plus grande gloire. Visite du musée. A la fois majestueuse et mystérieuse, cette bourgade romantique inspira de nombreux auteurs dont Stendhal, D.H. Lawrence, Luchino Visconti, ...

Retour vers Colle Val d'Elsa. Dîner et nuit.

REGION CHIANTI

MERCREDI 8 SEPTEMBRE

Après le petit déjeuner, départ avec le guide local pour une visite panoramique dans la région du **Chianti** dont le célèbre Domaine viticole Badia a Coltibuono, ancienne abbaye fortifiée. Visite privée du domaine et de la cave à vin.



La visite se termine par une **dégustation de vin et un déjeuner toscan typique**.

L'après-midi sera consacré à la région du Chianti avec ses superbes vues, ses collines couvertes de vignes, ses magnifiques forêts de châtaigniers et villages médiévaux pittoresques riches en art et en histoire.

Arrêt aux charmants villages de Radda in Chianti et Castellina in Chianti, au cœur des collines et des terres du Chianti, l'un des meilleurs vins rouges d'Italie. Radda in Chianti est nichée entre les vallées d'Arbia et Pesa et entre les provinces de Sienne et Florence. Les vues sur les montagnes et les vignobles de la campagne toscane sont imprenables.

Cette ville très ancienne est entourée par une grande muraille de pierre datant de l'époque où un château grandiose avait été construit pour contrôler la production du vin dans la région. On peut encore voir aujourd'hui ces ruines du château de Volpaia et les tours tiennent encore debout.



Retour à Colle Val d'Elsa, dîner et nuit.

Après le petit déjeuner, départ pour **Sienna** et promenade guidée dans la ville.

Sienna est une cité exceptionnelle, le meilleur endroit pour s'immerger dans une atmosphère du Moyen-âge et de la Renaissance. Universellement connue pour son patrimoine artistique et son architecture médiévale unique, son centre historique est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sienna est en outre célèbre pour son Palio, course de chevaux, qui a lieu chaque été sur la Piazza del Campo en forme de coquille Saint-Jacques ou d'éventail, et qui oppose les différents quartiers de la ville.



Déjeuner libre en cours de visite.

La visite se poursuivra avec la découverte des arts et métiers anciens de la ville (atelier de ferronnerie artisanale et d'un atelier d'un peintre local qui peint les rideaux utilisés lors du Palio).

Ensuite, départ vers le **village fortifié de Gargonza** pour vivre une expérience unique au château : vous aurez la possibilité de passer la nuit dans les appartements du village restaurés. Rencontre avec le propriétaire et découverte de la vieille histoire de ce village entouré de murs anciens qui a été capable de conserver son charme d'origine.

Installation au Castello di Gargonza 4* (1 nuit) – chambre classique.

Dîner au château.

Les chambres et les suites du Castello di Gargonza sont situées dans différents bâtiments du bourg et, grâce à des travaux de rénovation très soignés, ont gardé l'authenticité de leur caractère d'origine. Pour le plaisir des hôtes, un confort moderne dans un cadre et une atmosphère d'antan.



Après le petit déjeuner, départ vers **Arezzo**.

Bien qu'une partie de la cité médiévale ait été détruite pendant la Seconde Guerre mondiale, le centre de Arezzo conserve de splendides monuments, dont la Basilique de San Francesco, gardienne de "La Légende de la Vraie Croix", un chef-d'œuvre de la Renaissance de Piero della Francesca, et le Cathédrale gothique, principal lieu de culte de la ville et aussi un trésor d'œuvres de Piero della Francesca.

Déjeuner libre en ville.

Continuation vers **Montepulciano**, la cité médiévale la plus haut perchée du sud de la Toscane (605 m) dans un site exceptionnel, la capitale du « vino nobile » l'un des meilleurs vins rouges toscans DOCG.

La Piazza Grande de cette charmante ville d'origine étrusque, rassemble de prestigieux édifices : le Palazzo Nobili-Tarugi, élégant palais Renaissance à portique, le Palazzo comunale de style gothique, le Duomo Santa Maria qui abrite le beau retable de Taddeo di Bartolo...

Promenade, visite et **dégustation de vin**.

Continuation vers Pienza et installation à l'hôtel Corsignano 4* (2 nuits) – chambre standard.

Dîner et nuit.



Après le petit déjeuner, départ à pied et début des visites avec la ville de **Pienza**.

Le centre historique de Pienza est inscrit sur liste du patrimoine mondial de l'humanité établie par l'UNESCO. Pienza, anciennement connue sous le nom de Corsignano, n'est qu'une simple bourgade toscane quand y naît le futur pape Pie II. Un an après son élection, en 1459, Pie II élève son village natal au rang de ville et de résidence épiscopale, sous le nouveau nom de « Pienza », dérivé de Pius.

Il entreprend un vaste programme destiné à faire de Pienza une ville modèle de la Renaissance. Sa mort en 1464 met un terme prématuré aux opérations : il n'aura eu le temps de faire bâtir qu'un palais pontifical, une cathédrale avec une façade harmonieuse et une place trapézoïdale à son nom ...

Visite du Palazzo Piccolomini, inspiré de l'architecture privée florentine. Construit autour d'une cour, son quatrième côté s'étend sur un magnifique jardin suspendu surplombant le Val d'Orcia et le Mont Amiata.

Pienza est également bien connue pour son fromage pecorino (brebis) unique et inimitable. Rencontre avec un producteur local, et découverte des processus de production.

Dégustation de pecorino et d'autres produits locaux.

Dans l'après-midi, continuation vers **San Quirico d'Orcia**.

Visite guidée de cet ancien village fortifié sur la Via Francigena, avec des remparts du 15^e siècle presque intacts et bordés de 14 tours. Promenade dans le centre historique, avant d'atteindre le **Rocca di Tentennano**, un château qui se dresse sur un éperon calcaire au cœur du Val d'Orcia. L'imposante forteresse a toujours eu une fonction stratégique importante pour le contrôle du territoire sud de l'ancien état siennois et offre une vue charmante sur la vallée.

Retour à Pienza. Dîner. Nuit à l'hôtel Corsignano 4*.

PIENZA - FLORENCE - BRUXELLES

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers Florence et transfert à l'aéroport pour les formalités d'enregistrement.

Envol direct vers Bruxelles avec la compagnie Brussels Airlines.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -

CARTOGRAPHIE :



LE PRIX

Sur base de minimum 15 participants.

PRIX REDUIT pour toute inscription jusqu'au 01/06/2021 :

Le prix par personne en chambre double : 2.650,00 €

Le supplément single est de : 480 €

PRIX NORMAL – inscription après le 01/06/2021 :

Le prix par personne en chambre double : 2.795,00 €

Le supplément single est de : 480 €

CE PRIX COMPREND :

- / Les vols internationaux à bord de la compagnie régulière SN Brussels Airlines, en classe économique
- / Les transferts et transports en autocar de luxe privé climatisé (avec eau à disposition)
- / Le logement 8 nuits en chambre double et petit déjeuner dans les hôtels 4* mentionnés (ou similaires)
- / Les services de guides locaux parlant le français
- / Les entrées aux musées, visites et excursions telles que mentionnées au programme
- / Tous les dîners (alternance hôtels et restaurants locaux - incluant eau et 1 verre de vin)
- / Les différentes dégustations mentionnées au programme (dont 2 déjeuners)
- / L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team / La Libre
- / Les taxes d'aéroport (sous réserve de modification par la compagnie aérienne, à ce jour : ± 54 €)
- / La mise à disposition **d'écouteurs** pour la durée du séjour pour faciliter l'audition des guides
- / Les surprises et attentions de LA LIBRE BELGIQUE
- / La TVA d'application
- / La prime du Fonds de Garantie Voyages

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- / Les boissons hors forfait
- / Les déjeuners non mentionnés
- / Les pourboires et les dépenses personnelles
- / Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- / Les assurances

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 26/03/2021

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UNE **CARTE D'IDENTITE** VALIDE PENDANT LA DUREE DU SEJOUR. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

L'ORDRE DES VISITES POURRAIT ETRE MODIFIE SI BESOIN ET ADAPTE EN FONCTION DES NORMES EN VIGUEUR AU MOMENT DU VOYAGE POUR LE BON DEROULEMENT DE CELUI-CI.

LES PHOTOS SONT PRESENTEES A TITRE ILLUSTRATIF ET SONT NON CONTRACTUELLES.

INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT DE LA LIBRE ART :

Toscane, berceau de l'art et de la gastronomie – du 4 au 12 septembre 2021

A RENVOYER CHEZ : PREFERENCE - TRAVEL TEAM (LIC. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE D'IDENTITÉ)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE CARTE IDENTITÉ : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE D'IDENTITÉ)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE CARTE D'IDENTITÉ : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE À 1 LIT DOUBLE À 2 LITS DOUBLE À PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID*

- PRIX PRESTO JUSQU'AU 1^{ER} JUIN : 2.650 €
- APRÈS LE 01/06 - LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 2.795 €
- LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : 480 €

UN ACOMPTÉ DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 4 AOÛT 2021.

PAIEMENTS : IBAN : BE92 7440 6349 9223
 SWIFT/BIC : KREDBEBB
 RÉFÉRENCE : TOSCANE - D. 3519

En cas de paiement par carte de crédit, seules les cartes Visa et Mastercard sont acceptées.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be